

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00538 Numéro SIREN : 878 896 216 Nom ou dénomination : BL COMMERCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001347

19 MAI 2023

B-1347.

Bilan Actif

TRIBUNAL de COMMERCE
de MÂCON

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits Intermédiaire et finis				
Marchandises	37 291		37 291	44 165
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 789		1 789	2 778
Autres créances	16 846		16 846	21 194
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 197		10 197	5 682
Charges constatées d'avance (3)	467		467	475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	66 591		66 591	74 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	66 591		66 591	74 295
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

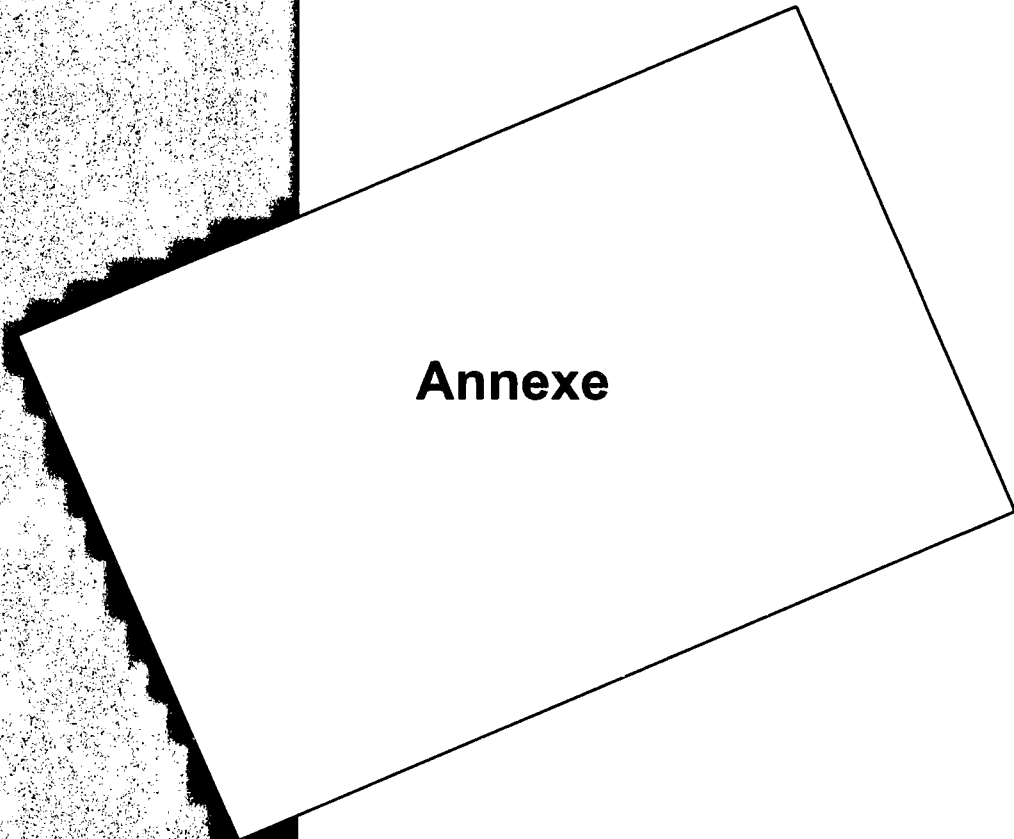
	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	600	600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		3 991
Report à nouveau	-1 400	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 989	-5 391
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 211	5 200
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 956	3 204
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 374	57 921
Dettes fiscales et sociales	11 050	7 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	64 379	69 094
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	66 591	74 295
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	64 379	69 094
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	536 962	553 394
Production vendue (biens)	64 392	69 626
Production vendue (services)		586
Chiffre d'affaires net	601 354	623 607
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	70	315
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	601 424	623 922
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	460 166	492 232
Variations de stock	6 874	-4 374
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	70 487	74 681
Impôts, taxes et versements assimilés	2 048	3 050
Salaires et traitements	71 192	61 854
Charges sociales	18 477	10 820
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 145	1 290
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	630 388	639 554
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 964	-15 632
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 025	1 380
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 025	1 380
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 025	-1 380
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-29 989	-17 011

Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 000	13 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	27 000	13 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 380
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 000	11 620
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	628 424	636 922
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	631 413	642 313
BENEFICE OU PERTE	-2 989	-5 391
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : BL COMMERCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 66 591 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 989 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 102 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	19 102	19 102	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 789	1 789	
Autres	16 846	16 846	
Charges constatées d'avance	467	467	
Total	19 102	19 102	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 000,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 64 379 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 956	1 956		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 374	51 374		
Dettes fiscales et sociales	11 050	11 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	64 379	64 379		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 956			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 956 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 317
DETTE PR POUR CONGES A PAYER	3 536
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	456
CVAE	260
TAXE D APPRENTISSAGE	10
FORMATION CONTINUE	35
Total	8 615

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	302		
ASSURANCES MULTISQUE PAYEE D AV	166		
Total	467		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	64 392		64 392
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	536 962		536 962
Produits des activités annexes			
TOTAL	601 354		601 354

Comptes annuels

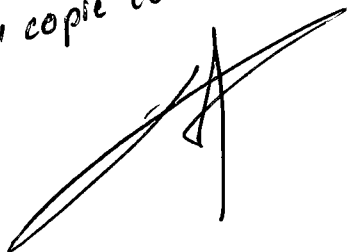
Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

BL COMMERCE

2 Rue Gabriel Pain
71140 BOURBON LANCY
Tél. 03 85 85 60 33

APE : 4711D -
Siret : 87889621600016

Pour copie certifiée conforme



mazars

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
95 Allée DES PRES DE CHAMPELLE

54230 CHAVIGNY

Tél :

Fax :

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	13

BL COMMERCE
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 18 rue Lacretelle 71000 MACON
878 896 216 RCS MACON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le trente septembre,
A 9 heures,

Monsieur Laurent BRUSAMENTO,
demeurant 2 rue Gabriel Pain 71140 BOURBON LANCY,

Propriétaire de la totalité des 600 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société BL COMMERCE,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Laurent BRUSAMENTO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à -2 988,73 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -4 388,54 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention qui a été conclue au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue par l'associé unique avec la Société :

- La Société a versé à Monsieur Laurent BRUSAMENTO des indemnités kilométriques pour un montant de 3 235,81 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 :

Conventions conclues par l'associé unique avec la Société :

- Monsieur Laurent BRUSAMENTO possède un compte courant de 1 955,53 euros, non productif d'intérêts.
- La Société a pris en charge pour Monsieur Laurent BRUSAMENTO des cotisations sociales et fiscales obligatoires qui se sont élevées à 11 523,00 euros.
- La Société a pris en charge pour Monsieur Laurent BRUSAMENTO des cotisations sociales facultatives qui se sont élevées à 1 137,84 euros.
- Au titre de la rémunération au gérant, la part de la CSG non déductible s'est élevée à 642,00 euros.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

M. Laurent BRUSAMENTO



BL COMMERCE
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 18 rue Lacretelle 71000 MACON
878 896 216 RCS MACON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à -2 988,73 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -4 388,54 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.